



2 Allée des Coraux
97426 TROIS BASSINS

Mail : arehosecretariat@outlook.com
Internet : <https://areho.re>

Trois Bassins, le

PV de la Rencontre du SECTEUR OUEST Le 17 MARS 2026 au COGOHR – Trois Bassins

Le mardi 17 mars 2026, les Adhérents ont été conviés à la rencontre annuelle du secteur Ouest qui s'est déroulée au COGOHR de Trois Bassins.

M. FONTAINE remercie les adhérents pour leur présence et leur souhaite la bienvenue. Il informe qu'il a été élu Président de l'Association. Il tient à remercier M. LOUISIN pour son dévouement pendant les 19 années consacrées à la fonction de Président.

Avant de passer à l'ordre du jour, il donne la parole à M. BONNE, Directeur du COGOHR. Celui-ci souhaite la bienvenue au COGOHR. Il indique qu'il n'y a plus de cotisations versées au COGOHR pour les retraités, mais qu'ils peuvent malgré tout bénéficier de certaines prestations et faire des réservations pour des locations de chambres ou bungalows, des repas, et profiter des animations diverses. Il fait part de la tenue d'un grand loto quine organisé par le COGOHR, le dimanche 10 mai au domaine des Palmiers à Saint-Paul, domaine pouvant accueillir 700 personnes. Il indique que de nombreux cadeaux attribués par les prestataires du COGOHR, seront offerts à savoir : billets d'avion pour Maurice, Seychelles, Rodrigues, Paris, ainsi que des nuits d'hôtel, des vélos électriques, des tablettes numériques ... Il invite les retraités à y participer.

Le Président remercie M. BONNE pour son intervention. Il ouvre la séance à 9H45 et fait la présentation des membres présents du Conseil d'Administration : Mme LEBON M. Andrée, Vice-Présidente - M. BENARD Loïc, secrétaire - Mme HEEKENG Camille, secrétaire adjointe - M. BORISTHENE J. Claude, trésorier adjoint - Mme ANDY Nicole - M. ANDY Maurice - M. LOUISIN Roland - M. GOURSALO Anselme - Mme MARVILLIERS M. Paule - Mme POTHIN Gina. Il signale le retard de M. YOU-SEEN, trésorier (qui est parti sur le site du COGOHR de la Plaine des Cafres). Il informe également que ce dernier lui a transmis un courrier pour faire part de sa démission du poste de Trésorier.

Le Président demande au secrétaire de donner lecture du PV de la dernière rencontre Ouest qui s'est tenue le 20 mars 2025.

Le Président sollicite ensuite l'intervention de la responsable du secteur Ouest : Mme POTHIN Gina.

INTERVENTION DE MME POTHIN

Mme POTHIN indique qu'en 2025 le secteur Ouest comptait 142 adhérents dont 92 Femmes et 50 Hommes. Pour 2026, on comptabilise, à ce jour, 127 adhérents dont 75 Femmes et 52 Hommes. Elle fait la présentation de 10 nouveaux adhérents, et note le retour de 6 anciens.

CONSIGNES CONCERNANT LES SORTIES

Mme POTHIN rappelle les informations et consignes qui sont données aux adhérents de l'Ouest sur l'organisation des sorties, à savoir :

Concernant les paiements, ils peuvent se faire :

* Par chèque : mettre à l'ordre de l'AREHO

- Possibilité de les déposer dans sa boîte aux lettres
- Possibilité de les remettre à la salle de danses, le mardi, de 9 H à 11 H soit avec elle-même ou avec M. BORISTHENE, trésorier adjoint
- si transmission par voie postale, prévoir un délai suffisant en cas de retard dans la distribution du courrier

* Par virement : indiquer le nom de l'adhérent, le secteur et l'objet. Les invités sont sous la responsabilité de l'adhérent qui devra donner leurs noms au moment du paiement. Les inscriptions pour les sorties doivent se faire directement avec elle, car c'est elle la représentante du secteur Ouest, et non auprès des autres membres du bureau ou autres intermédiaires.

Elle demande de respecter la date limite de paiement. Elle précise qu'en cas de problèmes les chèques seront restitués 48 H avant la sortie.

Concernant le bus : Dans la mesure du possible, des places sont gardées à l'avant du bus pour les personnes voyageant mal.

Un seul bus est attribué pour plusieurs secteurs si le nombre d'inscrits est inférieur à 25

Concernant le plan de table : Les invités seront installés à côté de l'adhérent. Le plan de table doit être respecté, aucun changement ne doit être fait par l'adhérent, les personnes à mobilité réduite seront installées en début de table avec leur aidant.

L'adhérent peut choisir son secteur à l'inscription et sera placé sur le plan de table du secteur choisi.

ACTIVITES

Mme POTHIN fait part de l'activité de danse en ligne qui se déroule le mardi de 9 H à 11 H à la salle polyvalente de l'ETANG. L'activité, très conviviale, est dirigée par Mme VITRY M. Thérèse. Elle est gratuite et est réservée aux adhérents

Mme POTHIN souhaiterait avoir un suppléant, notamment pour la remplacer en cas d'absence. Elle précise que le travail n'est pas compliqué, car tout est noté.

Elle indique que M. KING SON Gilbert, élu de la MNH, est à l'écoute des adhérents MNH si besoin.

Enfin, elle remercie pour leur précieuse collaboration

- *M. LOUISIN*
- *Mme VITRY pour la danse en ligne*
- *Mme PAYET M. Thérèse pour le bus*
- *Mme MARTIN Iréna et Mme FONTAINE Noëlle pour le recueil des chèques*

Pour conclure, Mme POTHIN remercie également les adhérents de l'Ouest, (des personnes gentilles, conviviales et formidables) qui sont venus nombreux aujourd'hui.

La parole est donnée aux adhérents

Questions/réponses

- Plan de table : 1 couleur attribuée à chaque secteur : Rouge pour l'Ouest
Placement selon les affinités et à la demande de l'adhérent. Les adhérents sont placés à côté de leurs invités. Pour tout problème de séparation de groupe, intervenir auprès du responsable pour faire bouger le placement.

- Annulation réservation : Avertir 48 H minimum avant la sortie. En cas de force majeure, le trésorier avisera
- Voyages : Suite à appel d'offres, l'AREHO travaille avec Transcontinents et Marinès Voyages qui acceptent les échelonnements de paiement. Les règlements se font directement auprès des agences.

Le voyage aux Seychelles est annulé en raison de non réponse aux mails adressés.

- Les paiements : Privilégier le paiement par chèque. En cas d'imprévu (annulation), il est possible de rendre le chèque contrairement au virement où l'argent est prélevé immédiatement.
- Repas en buffet : Les consignes concernant un circuit table par table et priorité aux personnes à mobilité réduite ne sont pas respectées.
- Pour le vin, il faudrait revoir avec le restaurateur la facturation : prévision d'un nombre de bouteilles. Le service au verre est susceptible de faire baisser le coût et éviterait le gaspillage (bouteilles restantes au $\frac{3}{4}$ plein). La vente de barquettes (au Cap Marine) est à interdire car risque d'intoxication.
- Concernant le repas partagé au cogohr de Bois-Court , il n'est pas prévu de bus. Trop de frais pour l'AREHO. De plus, le Cogohr demande de payer la salle.
Les adhérents se disent prêts à partager le coût du bus avec le nombre de personnes intéressées.
- La prestation au Lagon bleu (avec 50 entrées) est actuellement de 3 à 4 € moins cher par rapport à d'autres salles.
- Demandes pour visiter divers sites sur l'Ile (exemples : culture champignons, endives, élevage de cerfs ...) avec repas en table d'hôtes ou pique-nique. Le président indique ce sujet a déjà été évoqué, que certains sites ne peuvent pas recevoir de gros groupes.
Il faut trouver des sites pouvant accueillir 59 personnes pour manger (bus de 59). L'activité serait à proposer par les secteurs. Il faudrait solliciter les communes pour obtenir des salles et éventuellement l'aide du conseil général (seniors).
- M. BENARD Loïc indique être prêt à collaborer pour les sorties, randonnées. Il invite les responsables de secteur à se rapprocher de lui pour donner leurs idées.

- Le secteur Est propose une randonnée pour cette année (beau rivage jusqu'au parc du colosse). Un calendrier est déjà établi pour cette année : 2 sorties avec randonnée sont prévues.

M. YOU-SEEN (arrivé en cours de séance) souhaite apporter des précisions concernant une modification éventuelle des statuts. Il indique que pour 408 adhérents, l'Areho comptabilise 15 administrateurs. Actuellement les adhérents votent pour une seule liste composée d'adhérents issus des tous les secteurs pour occuper des fonctions d'administrateur. Il précise que le nombre d'administrateurs dans les gros secteurs est important, à savoir actuellement :

9 administrateurs pour le Sud qui compte :	171 adhérents
4 administrateurs pour l'Ouest	142 adhérents
1 administrateur pour le Nord	40 adhérents
1 administrateur pour l'Est	55 adhérents

Avec un vote proportionnel au nombre d'adhérents, il y aurait 4 listes de candidats (1 liste par secteur) et les adhérents ne pourraient voter que pour les candidats de leur secteur.

Avec cette méthode, la répartition des postes d'administrateurs serait la suivante :

- le Sud : 6 Administrateurs
- l'Ouest : 5 Administrateurs
- le Nord : 2 Administrateurs
- l'Est : 2 Administrateurs.

Diverses observations apportées :

Avantages :

Pas de majorité pour un seul secteur

Les adhérents du secteur voteraient pour des candidats de leur secteur qu'ils sont susceptibles de connaître

Observations :

- Si pas de candidat dans un secteur :
 - pas de droit au vote des adhérents. Or, tout adhérent doit pouvoir s'exprimer à travers son vote
 - risque de blocage de postes
- Si volonté d'un adhérent de voter pour un candidat d'un autre secteur : impossible
- Les administrateurs travaillent actuellement pour tous les secteurs et pour une cause commune avec pour principe la solidarité. Pourquoi changer alors que ça fonctionne bien

Des réflexions sont à mener : choix entre liste par secteur ou liste unique comme actuellement

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 11 H 50.

Le Président

Serge FONTAINE

Les secrétaires

Camille HEEKENG
Loïc BENARD